

Grande-Bretagne/Près de deux semaines après le choix du Brexit Theresa May et Michael Gove tergiversent, Hollande s'agace

AFP
Londres/Grande-Bretagne

Les candidats au poste de Premier ministre veulent garder la maîtrise de l'agenda. De quoi irriter leurs partenaires européens.

LES deux favoris à la succession du Premier ministre britannique David Cameron, Theresa May et Michael Gove ont annoncé qu'ils ne déclencheraient pas la procédure du Brexit avant fin 2016, voire en 2017, suscitant hier l'agacement de leurs partenaires européens.

Mais les conséquences économiques du vote des Britanniques pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sont déjà palpables : le ministre des Finances George Osborne a annoncé qu'il faudrait sans doute abandonner l'objectif d'excédent budgétaire d'ici 2020 et la compagnie aérienne britannique EasyJet a demandé un certificat de transporteur dans un pays de l'UE pour préserver un accès libre au ciel unique européen.

Décidé à garder la main s'il devenait chef du gouvernement, le ministre de la Justice Michael Gove a affirmé hier qu'il n'enclencherait sans doute pas la procé-



Photo : AFP

le président français François Hollande et les dirigeants européens ne cachent pas leur irritation devant les atermoiements des candidats à la succession de David Cameron au poste de Premier ministre de Grande-Bretagne.

dure de sortie de l'Union européenne cette année.

"Nous contrôlerons l'agenda, nous ne le ferons que lorsque nous serons prêts", a ajouté M. Gove, qui a fait campagne pour sortir de l'UE. "Nous avons besoin de discussions préliminaires", a-t-il encore dit.

Jeudi, la ministre de l'Intérieur Theresa May avait déclaré que si elle était désignée, elle n'enclencherait pas l'article 50 du Traité de Lisbonne du divorce avec Bruxelles, avant la fin de l'année.

REVIREMENT POSSIBLE ? Dans le chaos politique qui règne au Royaume-Uni, certains observateurs se sont demandés si ce délai n'ouvrirait pas la voie à un

revirement et à un abandon du processus de séparation, alors que de leur côté les dirigeants européens appellent à l'activation la plus rapide possible de l'article 50 pour mettre fin à l'incertitude ambiante.

Le président français François Hollande n'a pas caché son agacement. Pour lui, la décision du Brexit "a été prise". "Elle ne peut pas être reportée ou elle ne peut pas être annulée", a-t-il martelé hier, jugeant qu'il était trop tard pour réfléchir aux avantages d'être dans l'UE. Jeudi soir, la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström a elle répété qu'il n'y aurait pas de négociations avant une

sortie officielle. "D'abord vous sortez, ensuite vous négociez", a-t-elle tranché sur la BBC.

Interrogé par l'AFP sur la possibilité de revenir sur la décision prise par une majorité de Britanniques, Simon Usherwood, du cercle de réflexion universitaire Changing Europe a déclaré que "tout est possible après la semaine qui vient de se passer mais, en étant réaliste, non".

Pour lui, la seule façon de revenir en arrière sur le Brexit "passerait par de nouvelles élections législatives". Une option qui n'a actuellement les faveurs d'aucun responsable politique britannique car "cela ne ferait que prolonger l'in-

certitude".

Theresa May, 59 ans, raliée à David Cameron pour défendre un maintien dans l'UE, s'est présentée jeudi comme une candidate capable de ressouder le parti. "Brexit signifie Brexit", a-t-elle déclaré. "La campagne a été menée, le vote a eu lieu, le taux de participation a été élevé et le peuple a rendu son verdict", a-t-elle ajouté pour dire aux "Brexiters" qu'elle comptait respecter leur choix.

Michael Gove, 48 ans, dont la candidature surprise a été perçue comme un coup de poignard dans le dos du chef de file des pro-Brexit Boris Johnson qui a jeté l'éponge, a lui promis d'apporter le changement pour lequel les Britanniques avaient voté.

Il s'est empressé d'ajouter que s'il est élu, il "mettrait fin à la libre-circulation" entre l'Europe et le pays afin de réduire l'immigration.

Mais le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a signifié hier que la libre circulation des travailleurs était "une liberté fondamentale de l'UE", qui "ne changerait pas", alors que David Cameron de son côté a suggéré que sa réforme serait "la clé" des relations post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'UE.

L'Afrique en bref

• Cameroun/Politique. Le refus de Biya

Le président du Cameroun Paul Biya a refusé de promulguer une réforme controversée du code pénal, la renvoyant devant le Parlement où sa majorité l'avait pourtant approuvée, a-t-on appris jeudi. Pénalisation de l'adultère dans un pays polygame, mendicité réprimée là où la pauvreté frappe 37,5% de la population, prison pour loyers impayés : la réforme du code pénal provoque un vif débat de société au Cameroun.

• Kenya/Justice. Trois policiers poursuivis pour le meurtre d'un avocat

Trois policiers vont être poursuivis pour le meurtre de trois hommes dont les corps mutilés ont été retrouvés jeudi et hier, parmi lesquels un avocat ayant accusé la police de harcèlement et d'intimidation, a annoncé hier le chef de la police kényane.

• RDCongo/Politique. Mort de l'abbé Malumalu

L'abbé Apollinaire Malumalu, organisateur des premières élections libres en République démocratique du Congo depuis l'indépendance, est décédé dans la nuit du jeudi à hier aux États-Unis où il était soigné. Originaire du Nord-Kivu (est), l'ecclésiastique allait avoir 55 ans. était crédité d'avoir organisé, en 2006, les premières élections libres de RDC, au sortir de deux guerres ayant ravagé le pays entre 1996 et 2003.

A travers le monde

• Autriche/Présidentielle. Le scrutin annulé en raison d'irrégularités

Les Autrichiens vont retourner aux urnes pour élire un président après un coup de théâtre sans précédent : l'invalidation du scrutin, qui offre au candidat d'extrême droite Norbert Hofer une deuxième chance de décrocher la magistrature suprême manquée de peu en mai.

• France/Justice/Christine Lagarde à la barre ?



Photo : AFP

L'accusation a préconisé hier le renvoi en procès en France de la patronne du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde pour négligence lors d'un arbitrage en 2008 en faveur de l'homme d'affaires français Bernard Tapie alors qu'elle était ministre de l'Economie.

• Russie/Diplomatie. L'UE prolonge de six mois ses sanctions contre Moscou

L'Union européenne a formellement prolongé hier jusqu'au 31 janvier 2017 les lourdes sanctions économiques qu'elle avait décrétées contre la Russie à l'été 2014, en raison de son implication présumée dans le conflit ukrainien, une décision immédiatement dénoncée par Moscou.

Etats-Unis/Emails d'Hillary Clinton

La ministre de la Justice se met en retrait de l'enquête

AFP
Washington/États-Unis

LA ministre américaine de la Justice a annoncé hier qu'elle se rangerait aux recommandations du FBI et des procureurs impliqués dans l'enquête sur les emails d'Hillary Clinton, tentant ainsi d'écarter tout soupçon d'interférence politique dans ce dossier ultra-sensible.

"Tandis que je ne joue aucun rôle dans leur élaboration, je serai tenue au

courant de ces recommandations et je les accepterai en l'état", a déclaré Loretta Lynch, cible d'une vive polémique pour avoir rencontré cette semaine l'ex-président Bill Clinton, un entretien dénoncé comme un arrangement illégal par Donald Trump.

"Il est crucial de bien faire comprendre que cette rencontre avec le président Clinton n'a aucune incidence sur la façon dont cette affaire va être conduite, menée à terme et validée par moi", a ajouté Mme Lynch, qui s'exprimait à Aspen, dans l'État

du Colorado (ouest). L'épouse de Bill Clinton, Hillary, est candidate à la présidentielle du 8 novembre, mais sa campagne est empoisonnée depuis des mois par l'affaire de la messagerie privée qu'elle a utilisée à des fins professionnelles lorsqu'elle pilotait le département d'Etat (2009-2013). C'est aussi l'objet d'une enquête ultrasensible que le FBI s'apprête à conclure.

L'ex-président américain, dont l'avion s'est retrouvé lundi garé près de celui de Mme Lynch à l'aéroport de Phoenix (Arizona, sud-

ouest), est monté dans l'appareil de la ministre pour discuter avec elle. Les deux responsables se connaissent bien depuis longtemps.

Mme Lynch a ensuite affirmé que la rencontre du tarmac était purement fortuite et que la conversation impromptue avait porté sur des sujets sans rapport avec les dossiers dont elle était chargée. Mais les républicains se sont engouffrés dans la brèche, dénonçant une initiative de Bill Clinton au minimum maladroite, voire proprement scandaleuse.

"La rencontre entre Bill (et la ministre américaine de la Justice Loretta Lynch) a probablement été amorcée et voulue par Hillary !", a tweeté hier Donald Trump. Le milliardaire républicain candidat à la Maison Blanche a assuré que cet entretien se voulait secret et qu'il le serait resté si un reporter local n'en avait eu vent.

"Y a-t-il une seule personne pour croire que cette rencontre a résulté d'une coïncidence ?", a également tweeté le magnat de l'immobilier.

Tchad/Accusés du viol d'une lycéenne

Des fils de dignitaires condamnés à 10 ans de travaux forcés

AFP
N'Djaména/Tchad

LA justice tchadienne a condamné à dix ans de travaux forcés des fils de dignitaires pour le viol collectif d'une lycéenne, qui avait provoqué un mouvement de colère avant la réélection du pré-

sident Idriss Déby Itno en avril, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Six des huit violeurs de Zouhoua, 16 ans, ont été condamnés à dix ans de travaux forcés jeudi par la cour criminelle, précise-t-on de même source. En fuite depuis le 13 juin, le chef de bande présumé a écopé de la même peine, et un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. Un autre

accusé a écopé d'un an d'emprisonnement ferme. Tous ont entre 17 et 22 ans.

Zouhoua avait été violée le 8 février à N'Djaména. La lycéenne a raconté avoir été enlevée sur le chemin de l'école par cinq jeunes hommes circulant à bord d'une voiture aux vitres teintées.

"Ils m'ont prise et ils m'ont emmenée dans un endroit

inconnu. Là, ils ont commencé à me déshabiller et à me prendre en photo", avait-elle relaté à son retour en France où elle a vécu de 2005 à 2009. Son père, un opposant installé à Nancy (est de la France), l'avait encouragé à briser la loi du silence malgré le tabou qui pèse sur le viol dans son pays d'origine.

La diffusion de la vidéo de

la jeune fille nue et en larmes, par la suite retirée, a provoqué une vague de protestations au Tchad, pays dirigé d'une main de fer par le président Déby depuis 1990.

Réélu en avril pour un cinquième mandat, le président Déby avait en février dénoncé "un acte ignoble", promettant que "justice sera rendue".